

LA QUESTION HAÏTIENNE SAISIÉ PAR LA PHILOSOPHIE

L'Occupation américaine : sens historique et portée philosophique (suite)

d'Haïti aura duré de 1915 à 1934. Néanmoins, il convient de revenir à un autre horizon de lecture.

Revenons à la dimension philosophique dans l'analyse et la clarification de l'occupation américaine d'Haïti. Nous avons déjà, au début de ces réflexions, posé la double question à laquelle nous devons répondre en dernière analyse, qui est celle de se demander: accosté dans la rade haïtienne, de quoi un croiseur français – *Le Descartes*, est-il le nom? Qu'est-ce qui se joue, du point de vue philosophique, dans la substitution du croiseur *Le Descartes* par le croiseur *Le Washington*?

Commençons par répondre à la seconde partie de la question. Il est aisé d'apercevoir que *Le Washington* fut un «porte arme», mais aussi le symbole de la volonté de domination des Etats-Unis sur le reste de la région. *Le Washington* incarnait la mise en chantier de la volonté de puissance que poursuivait la doctrine Monroe. Cette doctrine, énoncée par le Président américain James Monroe en pleine période moderne d'esclavage et de colonisation (1823), allait être réactualisée par le Président Théodore Roosevelt au début du 20ème siècle, sous la forme d'une formulation renouvelée de la vocation hégémonique des Etats-Unis:

«Si, écrit-il, une nation montre qu'elle sait agir avec une efficacité raisonnable et le sens des convenances en matière sociale et politique, si elle maintient l'ordre et respecte ses obligations, elle n'a pas à redouter l'intervention d'une nation civilisée [comme] les Etats-Unis... [néanmoins] dans l'hémisphère occidental, l'adhésion des Etats-Unis à la doctrine de Monroe (sic) peut forcer les Etats-Unis, bien qu'à contrecœur, dans les cas flagrants d'injustice ou d'impuissance, à exercer un pouvoir de police internationale».

On ne peut manquer d'être frappé par la force de conviction impériale du propos, conviction dont le croiseur *Le Washington* est le porte-étendard. L'on ne manquera pas de se demander au demeurant, dans quelle mesure le croiseur français *Le Descartes* répondait à une logique similaire.

Ce qui étonne ici dans le croiseur français *Le Descartes*, c'est que ce navire de guerre porte le nom d'un philosophe dont la pensée ne fait pas signe, du moins pas immédiatement, vers une logique politique de domination impériale. De manière symétrique et inverse, l'on sait en effet que *Le Washington* fait référence au premier président des Etats-Unis, qui fut chef de guerre au moment de la révolution américaine. Mais *Le Descartes*, de quoi est-il

conceptuellement le repère? Et si tant est que le nom d'un navire de guerre puisse avoir une signification conceptuelle, vers quel concept de la philosophie cartésienne faisait signe le croiseur *Le Descartes*?

La pensée de Descartes, comme on le sait, est liée à cette dimension de subjectivité où essentiellement, c'est l'homme qui va fonder, à partir de son *cogito* ou 'Moi pensant', la possibilité de connaître le monde et les choses. Toutefois, cette capacité reconnue à l'homme comme pouvoir de connaître par la force de sa propre pensée, Descartes va l'étendre à l'exigence pour l'homme d'en faire quelque chose d'«utile» et de «pratique» et «de se rendre comme maître et possesseur de la Nature».

Dès lors, comment ne pas voir que s'est mise en place au cœur de la dynamique des temps modernes, cette étrange configuration de la pensée de Descartes, où l'exigence de maîtrise et de possession de la nature, s'incarne non seulement dans la figure de la domination technique du monde, mais aussi dans celles de la domination coloniale et impériale, comme forme de rapport occidental à l'altérité sous le mode du rapport de prépondérance civilisationnel?

Nous avons déjà, au début de ces réflexions, posé la double question à laquelle nous devons répondre en dernière analyse, qui est celle de se demander: accosté dans la rade haïtienne, de quoi un croiseur français – *Le Descartes*, est-il le nom? Qu'est-ce qui se joue, du point de vue philosophique, dans la substitution du croiseur *Le Descartes* par le croiseur *Le Washington*?

Autrement dit, l'idée de Descartes de maîtrise et de possession de la nature va s'incarner dans un destin particulier où en effet, cette perspective ouverte par la raison cartésienne participe au fond à la réduction de certains peuples à subir une dynamique de maîtrise et de possession par leur soumission à une rationalité politique devenue raison coloniale et impériale.

On a là une dynamique où l'on voit l'exigence cartésienne de maîtrise et de possession de la nature, apporter une caution philosophique à la domination du reste du monde par l'Europe.

Que cette domination par la raison instrumentale et politique s'exerce par la France impériale en l'occurrence ici à travers le croiseur nommé à point *Le Descartes*, ou par l'impérialisme américain naissant (à travers le croiseur *Le Washington* dans la rade haïtienne), il convient de noter qu'il s'agit là d'un même mouvement de maîtrise et de possession, mouvement dont la philosophie de Descartes a formulé le concept.

CRITIQUE SOCIALE

Le spectre de la religion

Par Marc Maesschalck

Malgré son objectivité, la raison critique n'est pas à l'abri de préjugés ou de stéréotypes partagés dans le monde intellectuel. Ceux-ci forment des habitudes interprétatives qu'il est très difficile de remettre en question tant les méthodes mobilisées conduisent à une vigilance sur les objets interrogés, tout en suspendant la discussion sur les éléments qui font consensus.

Le travail est donc énorme quand il faut tenter de retrouver une boîte noire afin de l'ouvrir et de la décoder. C'est ce qui se passe dans les relations entre religion et critique sociale. La question semblait entendue, non seulement depuis la proclamation de la neutralité religieuse des structures publiques, mais carrément depuis la sortie de l'Ancien régime lors de la Révolution française ou avec le sens de la «religion démocratique» chez Tocqueville, voire au terme de la guerre de Trente ans, avec le Traité westphalien. Un processus de sécularisation s'est mis en route, il est au fondement de l'État moderne, il marque un progrès dans la modernité sociale et politique; l'ordre de la croyance, de la superstition et de l'autorité sacrée est progressivement dépassé, au profit d'un nouvel âge



Lévitacion 2, acrylique sur toile 30 X 60 cm - 1999
© Gary Legrand



Joute Lachenaie, tableau d Colbert Lochard

C'est donc ce concept du cartésianisme qui, une fois devenu politique de civilisation, ouvre la voie à une subjectivité conquérante dont l'action est légitimée par sa référence à la Raison et à la Civilisation.

D'un point de vue philosophique, l'occupation américaine d'Haïti (et d'autres pays de la région à la même époque), s'inscrit dans le prolongement du geste cartésien de maîtrise et de possession de la nature, geste caractéristique de la politique coloniale française et – dans son sillage – de la mission civilisatrice de l'occident envers le reste du monde.

Tout compte fait, la doctrine Monroe et son application au début du siècle dernier en Haïti et à l'ensemble de la région des Amériques, est une configuration particulière du cartésianisme devenu politique de civilisation. Cette doctrine aura traduit l'exigence cartésienne en principe d'action géopolitique régionale à travers la volonté de soumettre le pouvoir local aux autorités américaines.

L'occupation américaine sera, *in fine*, une figure de solution cartésienne au problème politique en Haïti. La doctrine Monroe, comme spécificité régionale de ce cartésianisme conquérant, a fini par l'emporter au début du 20ème siècle, sur la prépondérance française dans les affaires haïtiennes.

Ainsi, le croiseur français *Le Descartes* cédant la place au croiseur américain *Le Washington* dans la rade haïtienne, illustre parfaitement, s'il en était besoin, le passage de la prépondérance française à l'hégémonie américaine en Haïti. Cependant, dans les deux cas, il s'agit d'un même geste adossé à une subjectivité conquérante, mettant en place des formes renouvelées de pouvoir de domination ■

Née à l'Arcahaie en 1778, Marie Madeleine eut 4 filles, dont l'aînée Marie-Joseph Laraque dite Fine Laraque, est née de son union avec Marc-Joseph Laraque, commandant de l'Arcahaie. Elle a eu Célie et Hersilie avec le Président Pétion et Azema la benjamine avec le Président Boyer. C'est le statut de femme d'officier, qui, selon Beaubrun Ardouin, lui a ouvert les portes les plus prestigieuses du pouvoir: «les femmes des officiers étaient autorisées à partir en campagne avec leur mari et elles faisaient leur entrée triomphale dans la ville de Port-au-Prince caracolant avec fierté au milieu des officiers et des soldats».

A la mort de Pétion, Joute Lachenaie a attendu, impassible, la nomination du général Boyer, lequel,

prendra la succession et du Président et du conjoint.

Dans les avenues du pouvoir, l'influence de Joute Lachenaie ne cessera de croître 36 ans durant, 1807 à 1843. Elle n'a pu, toutefois, obtenir de Boyer l'érection du monument en marbre fin qu'elle avait commandé de Paris destiné à recevoir les cercueils de Pétion et de Célie, ni d'ailleurs l'élévation d'une chapelle pour accueillir les restes de Pétion à la Rue de la République, l'endroit où est né ce dernier. Elle l'a pourtant fait changer d'avis sur d'autres dispositions. En 1838, ayant obtenu de la France la levée des sanctions et la renonciation à toutes prétentions sur le pays, Boyer, jugeant accomplie sa tâche, se décide à transmettre le pouvoir, Joute l'a fait changer d'avis. Quand elle apprit que Soulouque gérant de ses habitations et officier de la Garde présidentielle était accusé de conspirer contre le Président, Joute sollicita la clémence de Boyer en faveur de Soulouque.

Néanmoins, Joute Lachenaie ne parvint pas à éviter le soulèvement qui fait rage depuis Darfour et aboutit au renversement de Boyer. Ils sont contraints à l'exil en 1843. Quatre mois, après son départ du pays, le 22 juillet 1843, Joute Lachenaie mourait à Kingston, Jamaïque ■

de l'humanité, basé sur la raison, l'égalité et le partage du pouvoir selon des règles communes. Il faut la force et la sagesse intellectuelle d'un André Tsel pour reconnaître que la «critique du théologico-politique» a rendu impensables des phénomènes contemporains parce qu'elle espérait «non seulement que s'opérerait une séparation des deux moments, mais aussi qu'à terme disparaîtraient le théologique et la religion dénoncés tous deux comme résultats d'un procès d'aliénation et de superstition» (*Nous citoyens laïques et fraternels?*, Kimé, p. 101).

Cette approche pour le moins ethnocentrique du devenir politique des sociétés supposait implicitement, comme le pensait d'ailleurs Tocqueville, que la forme plus adaptable des croyances religieuses s'imposerait par le mécanisme de l'opinion publique, mais aussi, à notre sens, par l'effet de la standardisation coloniale du Dieu idéal... Mais les ruptures multiples survenues ces dernières décennies, tant en Afrique qu'en Asie, exigent d'une pensée critique qu'elle retrouve ses boîtes noires et tente de les décoder.

Si l'Islam est la première religion qui vient à l'esprit quand on évoque ces questions, le bouddhisme dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ces colonnes n'est

Alors que l'UMP se radicalise et le FN a le vent en poupe, le PS n'affirme plus ses valeurs sur l'Europe, et encore moins sur les questions économiques et sociales.

pas en reste sur le plan politique. De nouvelles voies se créent vers la sécularisation, d'une manière inédite, et qu'il ne faudrait en aucun cas se contenter de réduire à un fanatisme religieux en mal d'une forme obsolète de théocratie. Il y va d'abord de l'appropriation militaire de territoires et de ressources pour installer un régime capable d'imposer un nouvel équilibre régional. Dans ce contexte, la surinterprétation satanique de l'endoctrinement religieux est mauvaise conseillère. Le processus de redécoupage des puissances dans l'Afrique des Grands Lacs à travers une guerre longue et silencieuse à l'abri des médias n'a pas suscité le même intérêt. Le jeu semblait prédefini et rentrerait dans nos habitudes interprétatives. Avec la Syrie, le Nigéria, le Mali, le Soudan, etc. ces habitudes sont confrontées à une zone d'incertitude et tentent de répéter d'autres leçons déjà connues sur le fanatisme religieux.

Devant cette situation, la tâche de la critique sociale consiste d'abord à ouvrir sa boîte noire. Un Islam militaire et agressif (doctrinalement simplifié) tente d'imposer une forme spécifique de bio-pouvoir sur des populations pour dominer un espace territorial et redessiner une carte héritée de l'ère coloniale. Cet Islam décolonial et transmoderne ne convient sans doute pas à nos idéaux démocratiques. Mais il pose aussi la question d'un chemin différent vers la sécularisation de son code religieux. Ce chemin implique

un usage intensif des réseaux sociaux produits par les technologies modernes, une place particulière des femmes dans l'image donnée à la lutte, un rôle prédominant des chefs de guerre qu'on ne peut facilement confondre avec des leaders religieux, la prétention à une structure politique particulière, le khalifat qui s'enracine dans le vieux rêve ottoman. Pour entreprendre une critique du phénomène, des étapes préliminaires sont urgentes à réaliser. C'est le chemin que trace le dernier ouvrage d'André Tsel: notre critique du théologico-politique dépend d'un concept régional de religion, le concept occidental chrétien; il existe plusieurs formes de passage d'un ordre politique religieux à un ordre séculier où est reconnue la prédominance d'un État de droit; «les catégories de religion et de politique tendent à s'impliquer l'une l'autre plus profondément qu'on ne le pensait»; l'enjeu est dès lors de «redéfinir continuellement l'espace que la religion cherche à occuper dans la société» (p. 132).

En proposant ce programme, il nous semble qu'André Tsel fournit aussi les bases d'une démarche capable d'interroger les «boîtes noires» de la critique sociale: interroger le régionalisme des supposés concepts universels, pluraliser la représentation des séquences historiques menant au changement, décloisonner les catégories supposées antagoniques, retravailler l'interaction et l'inclusion plutôt que l'exclusion ■